

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Contact

Comité National Olympique et Sportif Français
CRDLA Sport
CRDLA-Sport@cno sf.org

Juillet 2026

Financiers principaux



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



BANQUE des
TERRITOIRES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



BANQUE des
TERRITOIRES



Pilotes nationaux

Contexte général de la discipline

Historique et évolution

En 1984, est créé le Comité National pour le Développement du Triathlon (CONADET), association dont le but est de "développer et gérer le triathlon en France et créer les conditions d'une évolution vers un statut de fédération."
L'association dite « Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées » (FFTRI) a été fondée le 21 octobre 1989.

Dates clés :

- 2000** : le triathlon devient sport Olympique aux Jeux Olympiques de Sydney.
- 2016** : le Para triathlon devient sport Paralympique aux Jeux Paralympiques de Rio.
- 2017** : la FFTRI obtient la délégation du Swimrun, du Raid et du Para triathlon.
- 2024** : Cassandre Beaugrand obtient la première médaille d'or olympique française de triathlon.
- 2026** : la FFTRI continue de se développer et obtient la délégation ministérielle pour le Para triathlon adapté (handicaps psychiques, mentaux et sensoriels).

Pour en savoir plus sur
l'histoire de la fédération



La Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées a pour objet :

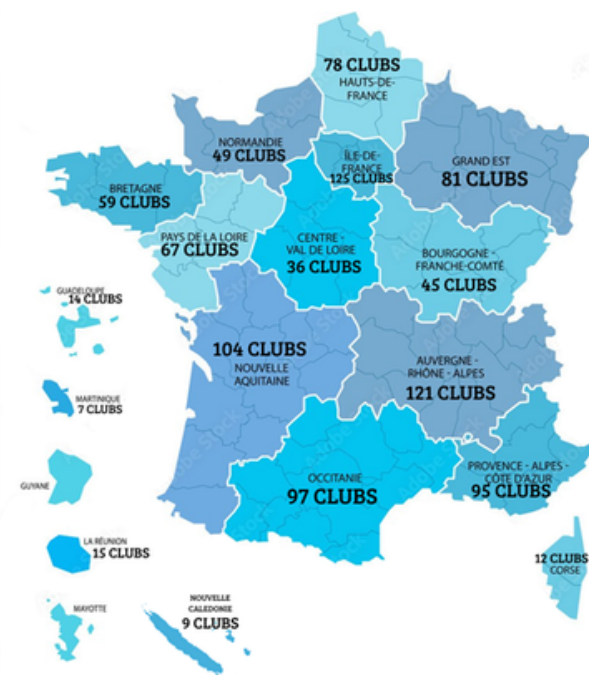
- De **promouvoir, d'organiser et de mener** toutes actions propres à développer la pratique du :
 1. triathlon (sous toutes ses formes, formats et distances)
 2. des autres disciplines enchaînées suivantes (sous toutes leurs formes, formats et distances) : aquathlon, bike and run, duathlon, raids, swimrun
- De **mettre en place** les textes officiels régissant l'activité,
- D'**assurer la formation et le perfectionnement** de ses cadres,
- De **définir les règles d'organisation** et notamment les normes de sécurité, de contrôle, de surveillance médicale à respecter pour chaque épreuve.

Pour en savoir plus sur
les missions de la fédération



Etat des lieux de la pratique : nombre de licenciés, répartition géographique et typologie des clubs, catégories d'âge

CLUBS AFFILIES PAR REGION EN FEVRIER 2026



Chiffres clés au 07/07/2026 :

- 75 346** licences (+5%)
- 1 028** clubs (53 nouveaux clubs)
- 24 551** licences féminines (33%)
- 61 638** licences compétitions
- 12 514** licences loisirs (17%)
- 17 128** jeunes (23%)
- 335** licences para triathlon
- 245 947** licences expérience (2025)
- 1 287** arbitres
- Moyenne licencié par club : **73,3**
- 289** écoles de triathlon
- 29** écoles de raid (2025)
- 193** clubs accueillant des paratriathlètes
- 1 121** manifestations enregistrées au calendrier fédéral

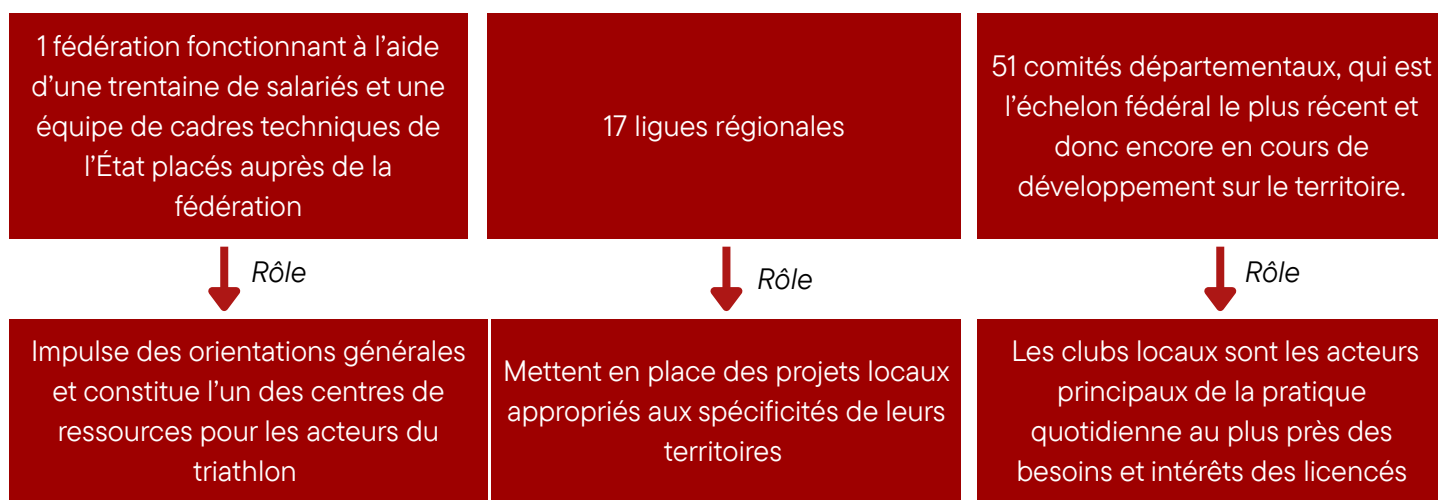
Gouvernance et structure de la discipline

Comme dans la majorité des fédérations sportives, la FFTRI est composée d'associations sportives régies par la **loi du 1er juillet 1901 (structures privées)**. Ces clubs sont administrés en fonction des règles définies par leurs statuts, souvent sous forme :

- d'un bureau exécutif ;
- d'un comité directeur/ conseil d'administration.

Malgré le développement rapide de ses disciplines et l'existence d'athlètes qui vivent exclusivement de leur pratique sportive, le triathlon n'est pas un "sport professionnel" d'un point de vue juridique. En effet, la FFTRI n'a pas créé de Ligue Professionnelle du Triathlon et les personnes qui s'identifient comme "agents d'athlètes" n'ont pas passé d'examen pour obtenir une licence d'agent sportif.

Organisation fédérale



En tant qu'organes déconcentrés de la fédération, **les ligues régionales et les comités départementaux** doivent adopter des statuts-types définis par la fédération. Ainsi, le fonctionnement de tous ces organes est uniformisé. Étant garante du bon développement des disciplines enchaînées en France, la fédération a un **pouvoir de contrôle de la bonne application des statuts et des règles fédérales**, pouvant aller jusqu'à la mise sous tutelle temporaire d'un organe déconcentré défaillant.

Pour en savoir plus sur les statuts de la fédération



L'organisation générale des compétitions

Les épreuves nationales de la Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées

La Fédération Française de Triathlon organise et supervise l'ensemble des Championnats de France. Chaque épreuve est portée par un club organisateur local défini par la fédération, après candidature. C'est donc une co-construction entre la FFTRI, qui garantit le cadre réglementaire, le matériel et l'attribution des titres, et les clubs, qui assurent l'organisation opérationnelle sur le terrain.

Sont reconnues comme Championnats de France, les compétitions qui aboutissent à l'attribution de titres de champions et championnes de France. Ces épreuves, qui représentent le haut niveau de la pratique en France, se déroulent de mars à octobre et peuvent prendre des formes variées :

- compétitions individuelles ;
- par clubs ;
- par équipes.

Deux circuits par équipes : triathlon et duathlon

La FFTRI structure la compétition par clubs autour de **deux circuits parallèles qui fonctionnent selon les mêmes principes** :

- l'un en Triathlon ;
- l'autre en Duathlon



La compétition phare de la fédération est **les Triathlon Séries**, Championnat de France des clubs de 1ère et 2ème Division :



Les Championnats de France individuels

Du côté des épreuves individuelles, la FFTRI organise les Championnats de France adultes et jeunes de Triathlon, de Duathlon et d'Aquathlon, chacun concentré sur une seule épreuve décisive. Pour les catégories jeunes, des demi-finales zonales sont organisées en amont afin de sélectionner les athlètes qualifiés pour la finale nationale, garantissant ainsi un accès équitable aux compétiteurs de toute la France.

D'autres épreuves nationales

Le calendrier national comprend également plusieurs autres titres de Championnats de France :

- le Championnat des clubs de Relais Mixte de triathlon ;
- le Championnat de Para triathlon ;
- le Championnat des Ligues Régionales de Triathlon.

Depuis deux ans, un circuit à étapes dédié au Swimrun a également vu le jour, apportant une nouvelle dynamique à cette discipline. Enfin, la FFTRI organise les Championnats de France de Raid dans trois formats : adultes, jeunes et clubs.

Les Challenges Nationaux

En marge des Championnats de France décrits ci-dessus, la FFTRI a créé en 2025 une nouvelle formule, les **"Challenges Nationaux"**. Ceux-ci concernent le Triathlon sur distances L, XL et XXL, le Duathlon sur distances M et L, ainsi que le Cross Triathlon sur distances M et L.

L'objectif est de redynamiser ces disciplines en repensant le mode d'attribution des titres de Champions et Championnes de France. Pour figurer au classement et prétendre au titre, un athlète doit détenir une licence compétition et avoir participé à au moins trois épreuves affiliées FFTRI dans la discipline concernée au cours de l'année civile. La fédération joue ici un rôle de **supervision et de garant** du cadre réglementaire, sans assurer elle-même l'organisation opérationnelle.

Modèle économique des clubs

Sources de revenus des structures

Les clubs ont diverses sources de financement mais la principale reste les adhésions et licences qui sont :

- 1 Les **adhésions et licences** - **44% du budget** du club
- 2 **L'organisation de compétitions et d'évènements** - **23% du budget** du club
- 3 Les **subventions publiques** - **20% du budget** du club
- 4 Les **partenariats privés et mécénat** - **11% du budget** du club

Budget moyen
des clubs de triathlon :
37 596 €

Pour en savoir plus sur les résultats des
enquêtes professionnels de la fédération



Le budget et les sources de financement varient en fonction de la taille du club ; plus le club a de licenciés, plus le budget est important et notamment la part des adhésions prend une place importante dans les sources de revenus.

Emploi dans la discipline

Etat de l'emploi dans la discipline (nombre de salariés, évolutions, typologies de contrat, GE, recours au Service Civique...)

- Nombre de clubs employeurs : 299
- Nombre de salariés : 553
- 16 ligues employeurs de 50 salariés
- 17 jeunes en missions de service civique (2025) - 38 sur l'agrément triennal collectif 2023 - 2026
- Profil éducateurs : 85% des hommes de 40ans en moyenne

Existence de différents types de contrats :

- 51% de salariés (dont 80% en CDI)
- 39% d'indépendants
- 10% de statuts hybride

→ 71% des professionnels du triathlon travaillent en monostructure, 21% d'entre eux dans 2 structures, et 7% exercent leur activité professionnelle dans 3 structures ou plus.

La majorité du temps de travail dans les clubs est destiné :

- à la pratique (69%) ;
- à la vie et animation des clubs (12%) ;
- au développement de l'activité économique (7%).

→ Le reste du temps de travail est alloué à la gestion administrative et financière, les relations externes et la gestion et à l'animation de formations.

Les profils recherchés en priorité

Le **métier d'encadrant** reste la priorité pour les structures de triathlon et des disciplines enchaînées dont principalement les clubs. Il conviendrait de développer en complément, dans certains cas, des compétences et missions hors encadrement notamment sur le plan administratif, financier et organisationnel.

L'**entraîneur triathlon** prépare et entraîne dans une perspective de perfectionnement sportif. Pour obtenir cette qualification, la personne doit suivre un parcours de formation pour obtenir l'un des diplômes suivants :

- DEJEPS, Spécialité perfectionnement sportif, mention Triathlon et disciplines enchaînées (niveau 5)
- Licence STAPS « Entraînement sportif » spécialité Triathlon

[Plus d'informations](#) 

[Découvrez les 7 métiers principaux](#)

Accompagnement et soutien des clubs amateurs

Chiffres clés du PSF 2025

245 actions dont **58** actions de féminisation et **25** de paratriathlon

552 000€ d'enveloppe dont **50%** dédiés aux clubs

Thématiques PSF des dernières années

La fédération au service des pratiquants, des clubs, des territoires

- renforcer le soutien aux clubs : consolider, développer, professionnaliser, valoriser l'engagement bénévole
- augmenter et fidéliser les pratiquants en proposant une pratique diversifiée
- renforcer la visibilité de la fédération et ses liens avec les territoires, développement des instances fédérales
- soutien des organisateurs d'événements, pour notamment communiquer autour de la pratique

Performer au plus haut niveau pour rayonner et influencer

- rendre lisibles et accessibles la politique de haut niveau aux acteurs associatifs pour agir collectivement
- adapter les parcours vers le haut niveau pour maintenir le niveau de performance
- placer la performance au centre de l'action et accompagner les athlètes, culture collective de la performance
- élargir la représentation de la fédération dans les instances nationales et internationales pour montrer le rayonnement et influencer.

Contribuer au développement d'une pratique sportive engagée, durable et responsable

- stratégie fédérale en matière de RSO
- accessibilité du triathlon et ses disciplines (âge, lieu de vie, condition sociale, handicap...)
- former et professionnaliser pour répondre aux besoins
- construire et partager un nouveau modèle économique fédéral
- faciliter les collaborations pour mieux fédérer les acteurs gravitant autour du monde du triathlon
- développement d'une politique et actions socio-sportives

Enjeux prioritaires de développement et stratégie de croissance fédérale

10 propositions emblématiques :

1. **Définir** notre stratégie fédérale en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) ;
2. **Construire, partager** un nouveau modèle économique fédéral ;
3. **Créer et animer** un observatoire fédéral de veille et d'études dans le but de documenter les sujets fédéraux et d'apporter une aide à la décision ;
4. **Rencontrer** chaque élu des sports des conseils départementaux, conseils régionaux ;
5. **Renforcer** le soutien aux clubs ;
6. **Augmenter et fidéliser** les pratiquants ;
7. **Soutenir** les organisateurs d'évènements ;
8. **Placer** la performance au centre de l'action et accompagner les athlètes ;
9. **Élargir** notre représentation dans les instances nationales et internationales ;
10. **Rendre** le triathlon et ses disciplines associées accessibles à tous, quels que soient l'âge, le lieu de vie et la condition sociale, le niveau sportif ou le handicap.



Pour aller plus loin



La FFTriathlon propose de nombreux outils et ressources à destination de ses structures. Elle s'est attachée à créer des espaces dédiés à chaque sujet que vous pouvez retrouver ci-dessous :

- La plateforme interactive de la FFTRI dédiée au socio-sport et à la professionnalisation
- Présentation des 6 clubs accompagnés, chacun engagé dans un projet socio-sportif.

